

Nord vaudois - Broye

Une association lance la chasse aux thuyas

Plaine de l'Orbe
L'Alliance vaudoise pour la nature a sélectionné une dizaine d'essences indigènes pour remplacer ces plantes écologiquement pauvres

Les haies de thuyas et celles de lauruelles, c'est peut-être efficace pour masquer la vue des voisins et des promeneurs, mais c'est écologiquement très pauvre. C'est ce qu'affirme l'Alliance vaudoise pour la nature (AVPN), qui lance une action citoyenne contre ces deux plantes dans la plaine de l'Orbe.

L'association est allée à la rencontre des 23 communes de cette région qui possède, selon elle, un haut potentiel d'amélioration, dans la biodiversité notamment. Plusieurs de ces collectivités ont déjà mis sur pied des démarches dans le sens d'une amélioration qualitative. Et pas moins de quinze ont assuré l'AVPN de leur soutien dans le cadre de l'action antithuyas. «L'idée est de remplacer ces derniers ainsi que les lauruelles par des essences indigènes», explique

Alexandra Dutoit, cheffe de projet. Une dizaine de plantes - de l'aubépine au sureau noir en passant par le troène, le fusain ou l'églantier - ont été sélectionnées, en partenariat avec la pépinière de Genolier.

«L'idée est de les remplacer par des essences indigènes»

Alexandra Dutoit
Cheffe de projet

Les collectivités publiques comme les simples citoyens peuvent participer à cette action qui se concrétisera en février-mars 2020, étalée sur cinq semaines. Et à moindres frais. En effet, l'AVPN assure l'arrachage des haies «indésirables» et finance à hauteur de 50% les plants nouveaux. Ainsi, pour une vingtaine de mètres linéaires de haie, l'investissement se monte à une septantaine de francs pour les particuliers. «À noter que nous entrons en matière financièrement à partir d'une haie de 5 mètres», reprend Alexandra Dutoit. **F.R.A.**

ses a collège



SS. DR

pour nous, la soirée s'est bien déroulée. Mais nous avons été victimes du manque d'éducation et de respect de certains individus, qui ont préféré se soulager à l'extérieur plutôt que de faire la queue pour utiliser les toilettes à disposition. Une partie des photos ont été prises à 2h du matin, au moment où nous avons arrêté les festivités, comme convenu. Nous avons com-

Payerne avait omis d'entendre un citoyen

Justice
La Commune voulait faire fermer une activité illicite

nies», mentionnait l'Exécutif dans son courrier, avec une interdiction de continuer au-delà du 30 août 2019.